

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

Régie autonome des transports parisiens

Décision NG-ING/CG n° 2012-005 du 1er janvier 2013 portant délégation de signature du contrôleur de gestion du département de l'ingénierie (ING), responsable du groupe de soutien « contrôle de gestion » (CG), au contrôleur de gestion, adjoint au responsable du groupe de soutien « contrôle de gestion » (CG)

NOR: TRAT1314944S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le contrôleur de gestion du département ING, responsable du groupe de soutien CG,

Vu le décret nº 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret nº 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP;

Vu le décret nº 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP;

Vu la délégation de pouvoirs NG n° 2010-47 consentie le 9 juillet 2010 au directeur de département de l'ingénierie par le président-directeur général de la RATP;

Vu la délégation de pouvoirs ND nº ING 2011-25 consentie le 1er juin 2011 par le directeur de département ING au contrôleur de gestion du département, responsable du groupe de soutien CG,

Décide:

Article 1er

De donner délégation à M. Fabrice BLANC, « contrôleur de gestion d'unité », adjoint au responsable du groupe de soutien CG, à l'effet de signer, en son nom, les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs ND n° ING 2011-25.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice BLANC, « contrôleur de gestion d'unité », adjoint au responsable du groupe de soutien CG, de donner délégation à Mme Corinne FOREST, responsable du pôle « gestion des domaines », à l'effet de signer, en son nom, tous les actes ou documents relatifs aux attributions de la délégation de pouvoirs ND n° ING 2011-25 dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée « note de groupe n° 2011-5167 » en date du 1er décembre 2011.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 1er janvier 2013.

Le responsable du groupe de soutien CG, C. Cochat